

OMISSION DE L'ARTICLE ET DU PRONOM SUJET EN FRANÇAIS ABIDJANAIS

Résumé de thèse

Marita Jabet

soutenue à l'Université de Lund (Suède)

Cette étude se fonde sur un corpus (Corpus Jabet) qui a été recueilli à Abidjan en 1996 et comprend des productions orales en français de locuteurs adultes. Les locuteurs retenus pour l'analyse ont été répartis en trois groupes selon des critères sociolinguistiques, dont le plus important est celui de la scolarisation en français comme langue d'enseignement. Les quatre locuteurs du groupe A1 n'ont pas été scolarisés en français ou très peu et sont des analphabètes. Les deux locuteurs du groupe A2 ont quitté l'école après le C.M.2, alors que les quatre locuteurs du groupe A3 ont poursuivi leurs études au moins jusqu'à la fin du collège et ont pour la plupart également reçu une formation professionnelle. Les productions orales des Abidjanais ont été comparées entre elles ainsi qu'avec celles de quatre Français enregistrés en France, le groupe F, dont la scolarisation correspond à peu près dans le temps avec celle du groupe A3. Le corpus, les locuteurs et la méthode sont présentés plus en détail dans le chapitre 3.

L'objectif des recherches est d'étudier l'extension des modifications syntaxiques dans la référénciation nominale et pronominale en français abidjanais par rapport au français de France. Plus précisément, le centre d'intérêt se situe au niveau de la présence vs l'absence de deux sortes de mots fonctionnels, de l'article devant les noms et du pronom sujet dans les propositions où il y a un verbe fléchi. Cette option est motivée par le fait que l'omission de l'article, d'un côté, nous semble être un trait caractéristique dont les Ivoiriens sont parfois conscients, alors que de l'autre, l'omission du pronom sujet nous paraît être un phénomène qui se produit inconsciemment dans cette variété.

Un exemple de chaque genre d'omission est rendu ci-dessous. Le nom nu et le verbe fléchi sans pronom clitique antéposé sont marqués en gras :

(1) ...et puis ça va pousser grandi(r) comme ça et puis ça fait petit petit **mil** comme ça.

(2)... quand elle voit sa grand-mère, **parle** fanti avec elle.

L'examen du français abidjanais à partir des recherches antérieures met à jour des affinités et des différences par rapport aux pidgins et aux créoles. En tant que véhiculaire, cette variété de français présente des traits dits pidginisés et créolisés. Plusieurs traits semblent issus d'une « sémantaxe » africaine commune, dans le sens de Manessy (1995 : 234 pp.), parmi lesquels on peut observer

particulièrement le cas de l'omission de l'article devant les noms à lecture générique et celui de l'omission du pronom sujet dans la construction de série verbale.

La situation langagière à Abidjan peut se décrire comme extrêmement multilinguistique. On y rencontre des populations issues aussi bien du pays même, - les langues autochtones ivoiriennes dépassant la soixantaine - que des pays voisins pauvres et d'ailleurs. Pendant une longue période florissante après l'indépendance, la présence d'un nombre considérable de Français a contribué à l'extension de la langue française. Aussi l'ancienne langue du colonisateur est-elle l'unique langue officielle et a un statut prestigieux et une grande diffusion. Grâce au rôle important que joue le français pour gagner leur vie à Abidjan, les populations qui s'installent s'approprient vite le « français de la rue », une variété orale influencée par l'environnement multiculturel. La langue autochtone de la plupart des Abidjanais du Corpus Jabet est l'agni-baoulé, mais avec le nombre d'immigrés des pays voisins, il y a également quelques locuteurs de mooré/gouressi et d'autres langues.

En étudiant l'évolution du français de point de vue diachronique, typologique, et pragmatique, il en ressort que le français moderne appartient aux langues du monde où le nom demande le plus fréquemment un déterminant explicite (cf. la hiérarchie de Longobardi, 2000). Dans des langues qui ont moins de restrictions pour l'omission de l'article, les noms nus se caractérisent souvent par certains traits syntactiques et sémantiques : Ces noms sont rarement sujets de phrases préposés au verbe ; ils ont une lecture massive ou ils sont des indéfinis au pluriel et apparaissent souvent dans un sens générique ou non spécifique. Le baoulé (l'agni-baoulé), langue première de plusieurs de nos locuteurs abidjanais, appartient à ce dernier type de langues (cf. la description de Creissels & Kouadio, 1977). Les prédicats sans pronom sujet préposé sont également rares dans le français standard moderne, alors que cette possibilité d'omission existe dans la série verbale en baoulé, entre autres.

L'omission des mots fonctionnels peut également s'interpréter au niveau informationnel et pragmatique. Selon des principes généraux de référénciation (cf. p. ex. Ariel (1990) et Lambrecht (1994)), l'introduction d'un nouveau référent dans le registre du discours demande normalement une expression lexicalement pleine, en français souvent un syntagme nominal. Pour un référent dont l'auditeur a déjà une représentation mentale et qui est ainsi actif dans le registre du discours, une référénciation pronominale est souvent le cas normal et « la marque zéro » se trouve au plus haut degré d'activation. L'on peut ainsi s'attendre à trouver la plupart des omissions de mots fonctionnels pour des référents actifs. D'autres principes communicationnels qui peuvent éclairer les omissions sont ceux d'économie et d'évitement de traits marqués et redondants pour la compréhension (cf. Keller 1994).

Les résultats des analyses confirment en gros les hypothèses primaires avançant que les omissions sont les plus fréquentes dans les productions du groupe A1 où les locuteurs sont des analphabètes, et diminuent dans celles du groupe A2 pour pratiquement disparaître dans celles du groupe A3. Comme prévu également, les Français n'omettent jamais l'article ou le pronom sujet dans des contextes obligatoires. Cette tendance est particulièrement nette pour ce qui est de l'omission de l'article, phénomène qui est également bien plus fréquemment attesté dans les

corpus analysés que celui de l'omission du pronom sujet. Les occurrences de sujet nul ne se distinguent pas de façon significative entre les locuteurs du groupe A1 et ceux du groupe A2. Comme pour l'omission de l'article, il y a pourtant une différence significative entre l'ensemble des Abidjanais et les Français de France.

Selon les descriptions des recherches antérieures sur le français de France, sur le français véhiculaire et sur le baoulé, les omissions ne sont pas prévues d'apparaître dans n'importe quel contexte. Pour ce qui est de l'omission de l'article, les résultats confirment surtout les hypothèses d'ordre sémantique. Chez les locuteurs du groupe A1, il s'avère qu'environ la moitié des noms à lecture massive et environ la moitié des noms à lecture générique ou non spécifique sont dépourvue d'article préposé, comme l'illustrent les exemples ci-dessous :

(3) **vous connaît** maïs ?

(4) en revenant au village bon, on prend quelque chose, des fois un morceau de taro ou bien une banane, **dépose** sur la tête, ou bien **igname(s)**.

L'omission de l'article a également été examinée selon des hypothèses d'ordre syntaxique et informationnel, mais ces critères n'ont pas été confirmés quantitativement comme pertinents pour des noms nus. Par contre, certains domaines lexicaux très courants dans les conversations et dans la vie quotidienne des interviewés abidjanais se sont avérés des contextes propices pour les noms nus.

Les sujets nuls de nos textes analysés étant plutôt rares par rapport aux clitiques explicites, nous ne pouvons que proposer des tendances quant aux contextes propices pour leur apparition. En accord avec les travaux antérieurs, il y a certains cas d'omission du pronom sujet qui apparaissent dans des suites d'événements ressemblant à la construction africaine de verbes sériels. L'exemple (4) présenté ci-dessus, illustre, outre l'absence de l'article devant *igname(s)*, l'omission du pronom clitique sujet devant un verbe, fléchi figurant dans une série d'évènements. (5) en donne une seconde illustration.

(5) ... tu vas prendre les boîtes **pliE** ça <mhm>, bon et puis tu enlèves les fruits là, maintenant ça a arrivé manger.

D'autres contextes pour l'omission du pronom sujet dans le français abidjanais proposés par Ploog (p. ex. 1999, 2002) sont encore plus faiblement représentés dans nos textes analysés, alors qu'un nouveau contexte, dit reprise ou répétition, s'y présente avec le plus grand nombre d'occurrences des sujets nuls (10/18). Dans une proposition précédente, le locuteur ou l'intervieweuse a exprimé un sujet et un prédicat. Ce même prédicat, avec ou sans prédicat supplémentaire est repris par le locuteur, mais sans reprise du pronom sujet, comme le montre l'exemple suivant :

(1) *INT : *alors quand vous étiez enfant vos parents ont parlé baoulé avec vous ?*

*CAR : *oui <oui>. **parlaient** le baoulé <mhm>, **comprenaient** pas le français.*

En conclusion, on note que les noms sans article et les verbes fléchis sans pronom sont des traits caractéristiques du français abidjanais et apparaissent plus ou moins fréquemment selon le niveau d'instruction des locuteurs. Les deux phénomènes d'omission ont pour nous leur origine dans des structures africaines qui ont été transposées dans le discours en français. Avec le temps, les omissions semblent s'être étendues à d'autres contextes que ceux qui sont de caractère grammatical dans les langues sources, ce qui va de pair avec des principes communicatifs généraux, tels que l'évitement de traits marqués et redondants.

Bibliographie

- ARIEL, M. (1990). *Accessing Noun-Phrase antecedents*, London, New-York, Routledge.
- CREISSELS, D. & Kouadio, N. (1977). *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*, Abidjan : I.L.A.
- KELLER, R. (1994). *On language change: the invisible hand in language*. Translated by Brigitte Nerlich, London, Routledge.
- LAMBRECHT, K. (1994). *Information structure and sentence form. Topic, focus and the mental representations of discourse referents*. Cambridge (GB), Cambridge University Press.
- LONGOBARDI, G. (2000). «The structure of DPs: Some principles, parameters and problems », in M. Batin & C. Collins, *The Handbook of Contemporary Syntactic Theory*, Oxford, Blackwell Publishers, pp. 562-603.
- MANESSY, G. (1995). *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires, procès et genèse*, Paris, CNRS Éditions.
- PLOOG, K. (1999). « Turbulences dans la zone préverbale : Sujet Ø et conjugaison objective en français d'Abidjan ». *Le français en Afrique*, 13, pp. 105-116.
- (2002). *Le français à Abidjan. Pour une approche syntaxique du non-standard*, Paris, CNRS Éditions.